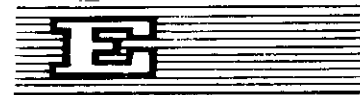




UNITED NATIONS
ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL



Distr. ...
LIMITÉE
E/CN.14/AMA/65
18 novembre 1974

Original : FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES

Troisième Groupe d'étude pour la création
du Centre africain d'études monétaires

Addis-Abéba, 2-4 décembre 1974

REACTION AU QUESTIONNAIRE SUR LE SIEGE DU CENTRE
AFRICAIN D'ETUDES MONETAIRES

Les participants à la deuxième réunion du Groupe d'étude de l'Association des banques centrales africaines qui s'est tenue au siège de la CEA à Addis-Abéba du 24 au 28 juin 1974, avaient discuté de l'implantation du siège du Centre africain d'études monétaires et des critères qui doivent être pris en considération pour le choix de ce siège. Ils avaient convenu d'un questionnaire à envoyer aux pays africains par le biais de leurs banques centrales membres de l'Association. Le questionnaire demandait à ces pays d'exprimer leur intention d'accueillir le Centre, d'indiquer s'ils étaient disposés à accorder certaines facilités et immunités au Centre et à son personnel et de donner des informations sur certains points pratiques qui intéressaient le bon fonctionnement du Centre. La lettre d'envoi du questionnaire avait prié les Gouverneurs et Présidents des banques membres de l'Association de bien vouloir retourner l'imprimé joint à la lettre, dûment rempli, au secrétariat de l'Association (CEA) avant la mi-septembre 1974.

En outre, à la réunion du Comité exécutif de l'Association des banques centrales africaines tenue à Washington D.C. le 28 septembre 1974, le problème du siège du Centre a été discuté. Certains participants ont souligné qu'ils n'avaient pas reçu le questionnaire ou qu'ils l'avaient reçu tardivement. D'autres ont exprimé leur intention de répondre prochainement au secrétariat. Le Président de l'Association a précisé que des réponses au questionnaire pourraient être envoyées même après la date limite fixée pour leur réception. De toute manière, il appartiendra au Conseil des Gouverneurs de se prononcer sur le siège du Centre à sa prochaine réunion prévue en 1975. Sur la demande du Président, cette précision a été communiquée à tous les membres de l'Association.

En attendant, les réponses parvenues au secrétariat sont les suivantes :

Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Par une lettre datée du 19 septembre 1974 ainsi qu'à la réunion du Comité exécutif de l'Association tenue le 28 septembre 1974 à Washington D.C., le Président et les représentants de la BCEAO ont exprimé leur désir de recueillir l'avis des Gouvernements des six Etats membres de l'Union Monétaire Ouest-Africaine et pensent que leurs représentants tiendront à se consulter afin de convenir en commun des propositions à soumettre concernant l'établissement éventuel dans l'un ou l'autre des Etats de l'Union du siège du futur Centre africain d'études monétaires.

Reserve Bank of Malawi

Le Gouverneur de la Reserve Bank of Malawi a répondu en date du 28 octobre 1974 que la lettre du secrétariat lui est parvenue assez tard et qu'ils espèrent que d'autres membres de l'Association aient déjà retourné le questionnaire dûment rempli.

Banque centrale du Mali

Le Gouverneur de la Banque centrale du Mali a retourné au secrétariat dûment rempli le questionnaire sur l'implantation du siège du Centre africain d'études monétaires et l'a informé par sa lettre du 11 septembre 1974 que le Mali pose sa candidature pour accueillir le siège du Centre.

Banque du Maroc

Le Vice-Gouverneur de la Banque du Maroc a informé le secrétariat par son câble du 12 septembre 1974 qu'il a transmis le questionnaire aux autorités marocaines compétentes et qu'il ne manquera pas de faire suivre les réponses dès que possible.

Banque Nationale du Rwanda

Le Rwanda n'est pas intéressé à l'implantation du siège du Centre chez lui.

Bank of Sierra Leone

Le Gouverneur de la Bank of Sierra Leone a répondu en date du 5 septembre 1974 que son pays ne désire pas accueillir le Centre.

Banque du Zaïre

La Banque du Zaïre a retourné au secrétariat le questionnaire dûment rempli avec une lettre du 25 septembre 1974 espérant que sa réponse pourra répondre aux critères de sélection du Centre.

Bank of Zambia

Le Gouverneur de la Bank of Zambia a répondu en date du 7 septembre 1974 que son pays n'est pas en mesure d'accueillir le Centre.

République centrafricaine

Le Ministre d'Etat chargé des Finances a envoyé au secrétariat en date du 29 octobre 1974 un cable faisant connaître que la République Centrafricaine est candidat pour abriter le siège du Centre africain d'études monétaires et qu'une lettre suivra avec le questionnaire.

11

11

11

11

11